



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E114461

VALABLE JUSQU'AU 21/01/2026

ÉDITÉ LE

10/09/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/04/1970

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 20/05/2025

100 000

Raison sociale : ETABLISSEMENTS JM FLIPO

Sigle : JEAN MARC FLIPO

80 RUE DE MAUBEUGE

59620 AULNOYE-AYMERIES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC VALENCIENNES B447020181

Siret : 447 020 181 00056

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 0007063-1

Assurance Responsabilité Travaux :

GENERALI IARD AN 617635

Assurance Responsabilité Civile :

GENERALI IARD AN 617635

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2024

Téléphone : 03 27 67 37 24

Portable :

Site Internet : www.ets-flipo.com

E-mail : ets.flipo@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

MOCHIKABU KAISHA (980 088 173) / FOLLEY LAURENT PRÉSIDENT

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	30/11/2022
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	22/01/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	23/02/2022
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	16/10/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	23/02/2022
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Ventilation mécanique	16/06/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.